



N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  LA CAPTURE 'U L'ENLÈVEMENT \*  
 LA DESTRUCTION \*  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Dénomination (pour les personnes morales) : **Montpellier Méditerranée Métropole**

Adresse : **50 place Zeus CS 39556 34961 MONTPELLIER Cedex 2**

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE  <i>Nom scientifique</i>  <i>Nom commun</i>	Quantité	Description (1)
<i>Oxygastra curtisii</i>	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement imagos, larves, de tous sexes
Cordulie à corps fin		
<i>Zerynthia polyxena</i>		
Diane		
<i>Cerambyx cerdo</i>		
Grand Capricorne		
<i>Zygaena rhadamanthus</i>		
Zygène cendrée		
<i>Erinaceus europaeus</i>	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
Hérisson d'Europe		
<i>Sciurus vulgaris</i>		
Ecureuil roux		
<i>Genetta genetta</i>		
Genette commune		
<i>Myotis mystacinus</i>		
Murin à moustaches		
<i>Nyctalus leisleri</i>		
Noctule de Leisler		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

<i>Pipistrellus pygmaeus</i>		
Pipistrelle pygmée		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		
Pipistrelle commune		
<i>Pipistrellus kuhlii</i>		
Pipistrelle de Kuhl		
<i>Pipistrellus nathusii</i>		
Pipistrelle de Nathusius		
<i>Eptesicus serotinus</i>		
Sérotine commune		
<i>Hypsugo savii</i>		
Vespère de Savi		
<i>Carduelis carduelis</i>		
Chardonneret élégant		
<i>Chloris chloris</i>		
Verdier d'Europe		
<i>Serinus serinus</i>		
Serin cini		
<i>Saxicola rubicola</i>		
Tarier pâtre		
<i>Coracias garrulus</i>		
Rollier d'Europe		
<i>Dryobates minor</i>	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
Pic épeichette		
<i>Cisticola juncidis</i>		
Cisticole des joncs		
<i>Curruca melanocephala</i>		
Fauvette mélanocéphale		
<i>Muscicapa striata</i>		
Gobemouche gris		
<i>Upupa epops</i>		
Huppe fasciée		
<i>Otus scops</i>		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Petit-duc scops		
<i>Passer montanus</i>		
Moineau friquet		
<i>Cettia cetti</i>		
Bouscarle de Cetti		
<i>Falco subbuteo</i>		
Faucon hobereau		
<i>Merops apiaster</i>		
Guêpier d'Europe		
<i>Bubo bubo</i>		
Grand-duc d'Europe		
<i>Ardea cinerea</i>		
Héron cendré		
<i>Delichon urbicum</i>		
Hirondelle de fenêtre		
<i>Hirundo rustica</i>		
Hirondelle rustique		
<i>Hippolais polyglotta</i>		
Hypolaïs polyglotte		
<i>Oriolus oriolus</i>		
Loriot d'Europe		
<i>Apus apus</i>		
Martinet noir		
<i>Turdus merula</i>		
Merle noir		
<i>Cyanistes caeruleus</i>		
Mésange bleue		
<i>Parus major</i>		
Mésange charbonnière		
<i>Milvus migrans</i>		
Milan noir		
<i>Milvus milvus</i>		
Milan royal		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

<i>Passer domesticus</i>		
Moineau domestique		
<i>Aegithalos caudatus</i>		
Mésange à longue queue		
<i>Dendrocopos major</i>		
Pic épeiche		
<i>Picus viridis</i>		
Pic vert		
<i>Fringilla coelebs</i>		
Pinson des arbres		
<i>Fringilla montifringilla</i>		
Pinson du Nord		
<i>Anthus pratensis</i>		
Pipit farlouse		
<i>Phylloscopus collybita</i>		
Pouillot véloce		
<i>Regulus ignicapilla</i>		
Roitelet à triple bandeau		
<i>Luscinia megarhynchos</i>		
Rosignol philomèle		
<i>Erithacus rubecula</i>		
Rougegorge familier		
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		
Rougequeue à front blanc		
<i>Phoenicurus ochruros</i>		
Rougequeue noir		
<i>Spinus spinus</i>		
Tarin des aulnes		
<i>Troglodytes troglodytes</i>		
Troglodyte mignon		
<i>Chalcides striatus</i>		
Seps strié	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou juvéniles, de tous sexes
<i>Malpolon monspessulanus</i>		

## B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Couleuvre de Montpellier		
<i>Natrix maura</i>		
Couleuvre vipérine		
<i>Zamenis scalaris</i>		
Couleuvre à échelons		
<i>Lacerta bilineata</i>		
Lézard à deux raies		
<i>Podarcis muralis</i>		
Lézard des murailles		
<i>Tarentola mauritanica</i>		
Tarente de Maurétanie		
<i>Pelophylax.ridibundus</i>	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou larves, de tous sexes
Grenouille rieuse		
<i>Lissotriton helveticus</i>		
Triton palmé		
<i>Bufo spinosus</i>		
Crapaud épineux		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

## C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \*

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	<b>Motif d'intérêt public majeur</b>	<b>X</b>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres :	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

**Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.**

## D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

### D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \*

- Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés •
- Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher
- S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher
- Capture manuelle  Capture au filet
- Capture avec époussette  Pièges  Préciser •
- Autres moyens de capture  Préciser •
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser •
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser -
- Modalités de marquage des animaux (description et justification)

### D2. DESTRUCTION \*

- Destruction des nids  Préciser :
- Destruction des œufs  Préciser :
- Destruction des animaux
- Par animaux prédateurs  Préciser :
  - Par pièges létaux  Préciser :
  - Par capture et euthanasie  Préciser •
  - Par armes de chasse  Préciser :
  - Autres moyens de destruction

### D1. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :
- Utilisation d'armes de tir  Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : **Emissions de bruits, poussière et lumières dans le cadre du chantier**

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale

Formation continue en biologie animale

Autre formation

Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés du bureau d'études Egis : Alix ALIAGA et Pierrick DEVOUCOUX, chefs de projet écologue, Menad BEDDEK, Guillaume BINON, Pierre GAUTHIER, Benjamin LUNEAU, Thibault PAQUIER, Mathieu PORTELA, et Allan RAULINE MOUGEOT, chargés d'études écologue.

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures E4.1a et R3.1a). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2023.

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Occitanie**

Départements : **Hérault (34)**

Communes : **Clapiers, Lavérune, Montferrier-sur-Lez, Montpellier et Saint-Jean-de-Védas**

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats seront transmis aux services de l'État via un comité de suivi, cf. dossier joint.**

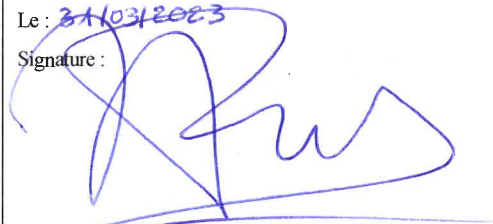
\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Montpellier**

Le : **31/03/2023**

Signature :



**Julie FRECHE**  
Vice Présidente aux Transports et Mobilités actives